

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 5 juillet 2023, convocation en date du 28 juin 2023.
Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 10

L'an deux mille vingt-trois le mercredi 5 juillet à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

Etaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, LEGRAND, SZABLA, DERCHEZ, GILLARD, HOUZIAUX, GRAVEZ J L, GRAVEZ Carine.

Absents excusés représentés : Mme Terpoorter donne pouvoir à M. Lienard
Mme Hénniaux donne pouvoir à M. Houziaux
M. Langlet donne pouvoir à Mme Legrand

Absents excusés : M. Mendola, Mme Bultot
Secrétaire de séance : Mme Legrand

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 9 juin 2023

Aucune objection

Il est demandé d'officialiser la démission de Mme Jurain qui a été remplacée par Mme Carine Gravez

vote 12 pour

Une abstention

M. le Maire demande à son conseil d'aborder un point particulier avant l'ordre du jour :
Choix du bureau d'étude pour la construction de la mairie annexe
Vote 13 pour

Ordre du jour

1 Adhésion de la ccpm au SIAVED

Après la délibération signée au conseil communautaire du 4 juillet 2023, il est demandé aux communes de valider à leur tour l'adhésion au syndicat.

vote : 13 pour

2 Modification du tarif de la cantine

La société API nous a fait part d'une augmentation de 3,50 %.

La dernière hausse n'avait pas été répercutée ; ce qui donne une augmentation de 0.26 €.

Il est proposé au conseil de revoir les tarifs à partir de la rentrée de septembre.

Jenlinois et habitants des communes associées (sans école) de 4,40 à 4,60

Extérieurs : de 5,20 à 5,45

Pour rappel, le coût de la prestation (repas, dépenses de fonctionnement, dépenses de personnel pour les deux heures de pause méridienne) est de plus de onze euros.

vote : 13 pour

3, Effectifs des écoles à la rentrée

Baisse des effectifs à la rentrée en raison de demande de radiations et d'une chute de la natalité.

Malgré cette baisse, les effectifs-cantine seront équivalents :

1er service : 28 (dont beaucoup de bénéficiaires peu autonomes) + 7 CP = 35

2° service : 39

Les mêmes problèmes subsistent avec une cantine exiguë et une salle de garderie en maternelles peu commode.

Les projections démographiques avec la baisse de la natalité sont pessimistes ;

Il est donc proposé de revoir les modalités d'inscriptions :

- les petits enfants des grands-parents qui résident à Jenlain
- les enfants qui sont en garde chez une personne de Jenlain ou à la MAM du village
- les enfants des personnes salariées sur Jenlain

Le nombre maximum d'élèves est fixé à 110 élèves en raison des conditions d'accueil en périscolaire.

Vote : 13 pour

4 Choix pour bureau d'étude pour la construction de la mairie annexe

La consultation de maîtrise d'œuvre est obligatoire en raison de l'importance du chantier. Des relevés topographiques ont été réalisés sur l'ensemble du site « nouvel espace communal. ».

Obligation de démarrer les travaux avant la fin de l'année pour l'obtention des subventions.

La commission a retenu la société Hyperbole située à Le Quesnoy. Coût de l'étude : 33 000 euros

Ce bureau d'étude s'engage à travailler avec la direction de La Poste pour le respect des impératifs de l'accueil public.

Vote : 13 pour le choix de la société Hyperbole

Questions diverses

Fin de séance : 20 h 30